



VOL IV No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 14 AOUT, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$5.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE.

Metz, juillet 1873.

M. le Rédacteur,

Je suis en pleine campagne et en pleine campagne bretonne; ce qui n'est pas peu dire.

J'entends de ma fenêtre ouverte à la brise du matin le chant d'une myriade d'oiseaux perchés sur les massifs verts du parterre faisant assaut entre eux de roulades joyeuses et brillantes.

Je vois d'innombrables troupeaux de vaches et de moutons paissant paresseusement l'herbe tendre des prairies nouvellement fauchées et derrière un immense rideau de peupliers plantés le long de la ligne du chemin de fer de Tours à Nantes, la Loire, si capricieuse et si terrible à l'époque des grandes crues de l'automne et du printemps, qui serpente maintenant paisiblement, se frayant un passage difficile à travers les grandes grèves et les îles verdoyantes et fertiles qui en obstruent le cours.

Tout ici respire la tranquillité la plus absolue. Le paysan qui se rend au champ avec ses gros sabots de bois aux pieds et son bonnet de coton ou son chapeau de grosse paille tressée sur la tête semble être lui-même imprégné de cette calme et douce quiétude qui enveloppe toute cette riche et belle nature.

La Bretagne (l'Armorique des anciens) était divisée autrefois en deux parties bien distinctes et forme aujourd'hui les départements du Finistère, des côtes du Nord, du Morbihan, de l'Ille et Vilaine et de la Loire-Inférieure.

La Basse-Bretagne dont Brest était la capitale comprenant maintenant le Finistère et partie des départements du Morbihan et des côtes du Nord, patrie des bretons bretonnants, où la longue chevelure rouge tombant jusqu'au milieu du dos est demeurée l'apanage des coqs de village et où se livrent encore les jours de foire et de fêtes paroissiales ces luttes homériques à coups de têtes enjolivées de jolis coups de gourdins au moyen desquels les jeunes villageois essaient la solidité des crânes des gars de la paroisse voisine.

La Haute-Bretagne qui avait Rennes pour capitale, représentée aujourd'hui par les départements d'Ille et Vilaine et de la Loire-Inférieure a, au contraire, des habitants un peu moins primitifs et qui se sont un peu civilisés au contact de ceux des provinces avoisinantes.

Le département de la Loire-Inférieure surtout est sans contredit et à tous les points de vue, un des plus remarquables de France et on le sait, la vallée de la Loire qui le traverse dans toute son étendue est d'une fertilité incomparable.

En Bretagne et en Vendée, deux provinces qui ont entre elles tant de rapport et tant de points de ressemblance, on ne rencontre point de ces plaines dénudées, dans lesquelles l'œil attristé du touriste ne peut point découvrir la moindre petite oasis verte sur laquelle il puisse reposer sa vue, que l'on remarque dans plusieurs provinces de France et qui paraissent si monotones dans plusieurs contrées complètement déboisées du Canada.

Ici, partout la plus riante perspective. Les champs, dont l'étendue varie habituellement entre trois et quatre arpents de superficie sont entourés de haies au milieu desquelles sont plantés à distance très rapprochées des arbres que l'on arrache périodiquement quand ils ont atteint la grosseur convenable et que l'on remplace immédiatement ensuite. Avec un système de rotation ainsi établi, le prix du bois de chauffage ne dépasse jamais habituellement dans ces contrées, quatre ou cinq piastres la corde.

Après avoir parlé de la Bretagne, parlons maintenant des gens qui l'habitent. Les Bretons sont sobres, laborieux, vigoureusement constitués, et cachent sous une apparence de bonhomie naïve un esprit droit, un sens pratique et une intelligence des affaires, qu'on est toujours surpris de rencontrer chez ces paysans dénués de toute espèce d'instruction.

Ici le scepticisme religieux qui a envahi les campagnes avoisinant les grandes villes et dont on retrouve des traces dans les paroisses les plus reculées de certaines parties de la France, n'a fait que peu de ravages et à l'exception de ce qui se passe dans ces localités, l'homme qui ne va pas à la messe le dimanche est une exception et est presque montré au doigt dans le pays.

Les convictions politiques y sont presque aussi accentuées que les principes religieux. D'instinct, sans bien définir les motifs qui les feraient agir, ces fils de chouans qui jadis, un chapelet d'une main et une faux de l'autre s'élançaient héroïquement au milieu des phalanges républicaines à la suite des Cathelineau et des Charette et qui sans sourciller, à genoux, affrontaient la mitraille des armées bleues, acclamaient aujourd'hui, avec enthousiasme l'avancement au trône de l'héritier légitime des rois avec lesquels leurs pères ont si peu marchandé le prix de leur sang.

C'est de la Bretagne, le berceau de la plupart de nos familles canadiennes-françaises, que je voudrais voir couler le courant d'immigration sain et vigoureux qui serait appelé à combler le vide fait tous les jours par le départ de nos compatriotes pour les Etats-Unis. Ce sont ces rudes pionniers, aussi forts et énergiques au physique qu'au moral, que je voudrais voir opposer à l'élément étranger envahissant, qui tend tous les jours à nous engloutir.

Malheureusement, avec notre système d'immigration, tel qu'organisé en France, si je dois m'en rapporter aux explications qui m'ont été données par M. Bossange, il est complètement impossible à ce monsieur qui met le plus grand zèle et déploie toute l'activité nécessaire pour attirer l'immigration française en Canada, de la contrôler d'une manière efficace.

J'avais souvent entendu accuser cet ami désintéressé des Canadiens-Français, à Paris, du peu de soins qu'il mettait dans le choix des sujets qu'il nous expédie au Canada. J'étais sous l'impression, comme presque tout le monde, que M. Bossange avait des pouvoirs discrétionnaires assez étendus pour lui permettre de se rendre efficacement utile dans l'œuvre de la colonisation si importante pour nous, au point de vue national. Mais il paraîtrait au contraire, que les attributions de ce monsieur, en ce qui concerne ce département sont excessivement restreintes et ne diffèrent en rien, de celles données à tous les agents des différentes lignes transatlantiques et, qu'en aucun cas, le gouvernement canadien ne lui a laissé la faculté d'aider à l'émigration d'un bon sujet en lui faisant la moindre déduction sur le prix de son passage.

Comme M. Bossange me l'a fort bien fait comprendre, s'il lui prenait la fantaisie de refuser des billets aux personnes qui sont décidées à prendre passage pour le Canada sur les steamers dont il représente les intérêts, il est évident que ces gens s'adresseraient immédiatement aux agents des autres lignes transatlantiques, qui sont d'autant plus faciles qu'ils sont plus nombreux, et que l'émigration canadienne ne gagnerait absolument rien à cette perte nette qu'il ferait subir à la compagnie dont il est le représentant à Paris.

Il n'y a que quelques mois, les propriétaires d'une exploitation minière de la Nouvelle-Ecosse avaient chargé M. Bossange de lui envoyer à ses frais, un certain nombre d'ouvriers. Eh bien, en quelques jours quatre-vingts ou cent mineurs d'élite étaient expédiés à cette compagnie, pour un montant relativement minime et insignifiant, dans tous les cas, comparé avec les sommes assez considérables que nos parlements allouent chaque année pour les fins de l'émigration étrangère.

Sans vous en rapporter plus long de la conversation que j'ai eue avec M. Bossange à ce sujet, je crois cependant vous en avoir dit assez pour vous faire comprendre que, pour ma part, j'exonère complètement ce Monsieur du blâme qu'on lui jette généralement quand il nous arrive au Canada un émigrant français qui laisserait à désirer sous quelques rapports.

Si M. Bossange ne fait pas plus pour nous, c'est que, croyez-le bien, on ne lui donne pas la possibilité d'en faire davantage.

Par le temps qui court, on n'entend plus parler que de pèlerinages et on ne voit plus que des pèlerins.

La Salette revient à la mode; Lourdes est toujours encombrée de visiteurs; mais Paray le Monial semble cependant être le plus en vogue.

Sur quelques lignes que vous voyagiez, votre compartiment est toujours rempli de pèlerins qui vont ou qui reviennent.

Partout on construit des églises nouvelles ou on en répare d'anciennes croulant de vieillesse.

A Paris, l'archevêque vient d'obtenir droit d'expropriation pour la construction d'une église splendide qui s'élèvera bientôt en plein quartier communal au beau milieu des Buttes-Montmartre.

Nantes élève aussi un temple magnifique en l'honneur de St. Rogation et Donatien, patron de cette ville, pour les remercier d'avoir intercédé auprès de Dieu qui lui a épargné l'invasion prussienne.

Poitiers si riche déjà en monuments remarquable, élevés à la gloire de Dieu, reconstruit en partie sa vieille église de St. Hilaire, morceau d'architecture inappréciable qui date du XIème siècle et dont la partie basse de la nef avait été détruite par un incendie, il y a quelques années. On m'a dit que l'ex-empereur Napoléon III avait donné 90,000 francs sur sa cassette particulière pour aider à cette reconstruction.

A Tours, on attend que la somme de vingt-deux millions soit complétée par les fidèles, de ce diocèse, pour réédifier dans son style primitif, la vieille église de St. Martin dont les deux tours seulement sont restées debout, défiant par leur solidité les siècles à venir comme elles ont défié les siècles passés.

Votre etc.

PAUL DE CAZES.

CAUSERIE PARISIENNE.

Si le Français n'est pas, de tous les peuples, le plus savant, il est, à coup sûr, le plus curieux, le plus impressionnable, le plus disposé à se livrer, sous l'influence, bonne ou mauvaise, d'un volume, ou d'un journal. Sa fière indépendance souffrirait, de se laisser aller à la parole d'un homme. Dans une lecture silencieuse, au contraire, il se donne l'air d'instruire une cause, de se former lui-même une conviction, d'arriver, à ses frais, à une conclusion pratique, qu'il ne fait, en somme, que s'approprier.

Cette opinion d'emprunt, il la défendra bientôt comme sienne, et, s'il ne peut arriver à l'inculquer à d'autres, elle aura toujours la plus grande influence sur son avenir personnel.

Ce n'est pas dans le pupitre d'un élève de Seconde ou de Rhétorique, qu'il faut chercher ces livres décisifs. Ce ne sont pas, comme on a failli le croire un instant, les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, qui le captivent et l'absorbent au point d'influer sur son avenir.....

Ce sont bien plutôt ces lectures, que j'appellerais facultatives: alors que l'élève a quitté les bancs et que livré à lui-même et maître de ses loisirs, il choisit son journal, sa revue, son auteur favori: alors que la vie intellectuelle prend sa pente, et qu'on cherche dans un moment de silence et de solitude, d'abord ce qui peut distraire, ensuite ce qui doit instruire et éclairer.

Oui, c'est de cette première fréquentation littéraire, de ces premières lectures libres, que nous voyons sortir un homme, un caractère, une famille, et, pour peu qu'on veuille étendre le cadre, une situation politique et l'avenir d'une nation.

Il est donc extrêmement intéressant de se rendre compte des lectures de la jeunesse, de connaître ses confidents, de savoir à qui elle donne son attention, dans ces trop rares instants, où la conversation tombe, où les affaires et les plaisirs bruyants font relâche, où la compagnie s'en va.